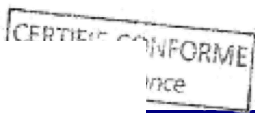


Désignation de la société : 19659 - SOCIETE 87

Siret : 83349171500011
Pôle : SGCIB - SGCIB
Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société intégrée) - Réelle

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titi... ou au sous-pag...
TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Signé électroniquement
Par Pierre TELLIER
Le 21/07/23
Certificat émis par le tiers de confiance IDEMIA
CN du certificat: Pierre TELLIER
CN AC : Dictao Trust Services User 03 CA G2



DGFIP N° 2050

Millésime 2023

Utilisateur : CCF0857FE1F417EC52C - Andrea Corina,

Closure au : 31/12/2022

Néant : []

BILAN - ACTIF		Exercice N			N-1 (*)
		Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	(I)	AA			
Frais d'établissement		AB	AC		
Frais de développement		CX	CQ		
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG		
Fonds commercial (1)		AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM		
TOTAL immobilisations incorporelles					
Terrains		AN	AO		
Constructions		AP	AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS		
Autres immobilisations corporelles		AT	AU		
Immobilisations en cours		AV	AW		
Avances et acomptes		AX	AY		
TOTAL immobilisations corporelles					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT		
Autres participations		CU	CV		
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières		BH	BI		
TOTAL immobilisations financières					
TOTAL (II)		BJ	BK		
Matières premières, approvisionnements		BL	BM		
En cours de production de biens		BN	BO		
En cours de production de services		BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU		
TOTAL Stocks					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)		BX	BY		
Autres créances (3)		BZ	CA		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
TOTAL Créances					
Valeurs mobilières de placement	Dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	1 000,00	1 000,00
TOTAL Trésorerie				1 000,00	1 000,00
Charges constatées d'avance (3)		CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	1 000,00	1 000,00
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations	(V)	CM			
Ecart de conversion actif	(VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)		CO	1A	1 000,00	1 000,00
Renvois :	(1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks	Créances		

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 19659 - SOCIETE 87

DGFIP N° 2051

Siret : 83349171500011
Pôle : SGCIB - SGCIB
Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2023
Utilisateur : CC5F0857FE1F417EC52C - Andreea Corina,

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2022

Néant : []

BILAN - PASSIF					Exercice N	Exercice N-1 (*)	
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé :	1 000,00	DA		1 000,00	1 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence	EK	DC				
Réserve légale (3)			DD				
Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF				
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ	DG				
TOTAL réserves							
Report à nouveau			DH				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI				
Subventions d'investissement			DJ				
Provisions réglementées			DK				
TOTAL (I)			DL		1 000,00	1 000,00	FR N : 1 000,00
Produit des émissions de titres participatifs			DM				
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques			DP				
Provisions pour charges			DQ				
TOTAL (III)			DR				
Emprunts obligataires convertibles			DS				
Autres emprunts obligataires			DT				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU				
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs	EI	DV				Rappel 2057 : OK
TOTAL dettes financières							OK
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				OK
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX				
Dettes fiscales et sociales			DY				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
Autres dettes			EA				Rappel 2057 :
TOTAL dettes d'exploitation							
Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL (IV)			EC				
Ecarts de conversion passif	(V)		ED				Rappel Actif N :
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE		1 000,00	1 000,00	1 000,00
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B				OK
(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C				
cart de réévaluation libre			1D				
réserve de réévaluation (1976)			1E				
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : 19659 - SOCIETE 87

DGFIP N° 2052

Siret : 83349171500011
Pôle : SGCIB - SGCIB
Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2023
Utilisateur : CC5F0857FE1F417EC52C - Andreea Corina,

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2022

Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice N				Exercice N-1 (*)		
				France		Exportation			Total	
Ventes de marchandises	Production vendue			FA		FB		FC		
	Biens			FD		FE		FF		
	Services			FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets			FJ		FK		FL		
	Production stockée							FM		
	Production immobilisée							FN		
	Subventions d'exploitation							FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)							FP		
Autres produits (1) (11)							FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							FS			
Variation de stock (marchandises)							FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de							FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)							FW			
Impôts, taxes et versements assimilés							FX			
Salaires et traitements							FY			
Charges sociales (10)							FZ			
Dotations d'exploitation							GA			
Sur immobilisations							GB			
is aux amortissements							GC			
is aux provisions							GD			
actif circulant : dotations aux provisions							GE			
r risques et charges : dotations aux provisions							GF			
Autres charges (12)							GG			
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GH			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GI			
Bénéfice attribué ou perte transférée							GJ			
Perte supportée ou bénéfice transféré							GK			
Produits financiers de participations (5)							GL			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GM			
Autres intérêts et produits assimilés (5)							GN			
Reprises sur provisions et transferts de charges							GO			
Différences positives de change							GP			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GQ			
Total des produits financiers (V)							GR			
Dotations financières aux amortissements et provisions							GS			
Intérêts et charges assimilées (6)							GT			
Différences négatives de change							GU			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GV			
Total des charges financières (VI)							GW			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 19659 - SOCIETE 87

DGFIP N° 2053

Siret : 83349171500011
Pôle : SGCIB - SGCIB
Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2023

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2022 Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)			Exercice N	Exercice N-1 (*)
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)			HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			HN	
	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont Crédit-bail mobilier		HP	
	Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016		RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016		RD	
	(9) Dont transferts de charges		A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)		A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL général				

Désignation de la société : 19659 - SOCIETE 87	DGFIP N° 2058-A
Siret : 83349171500011 Pôle : SGCIB - SGCIB Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société intégrée) - Réelle	Millésime 2023 Utilisateur : CC5F0857FE1F417EC52C - Andree Corina,

DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	+	Rappel RNC 2053 :	
Quote-part dans les pertes réalisées par une société de personnes ou un GIE														WT	+		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats de l'exercice														WU	+		Optimisation
Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15%			Rappel PV 2059A			WV	+		Plafond (2058FC)	OK						
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	+	0	OK							
	- imputées sur les déficits antérieurs						XB	+	0	OK							
	- imposées au taux de 0%						WH	+	Plafond (2058FC)	Optimisation							
	- imposées au taux de 19%			Rappel PV 2059A			WP	+		OK							
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WPbis	+	0	OK							
	- imputées sur les déficits antérieurs			Rappel PV 2059A			WPter	+	0	OK							
Autres plus-values imposées au taux de 19%														I6	+		
			- imputées sur les déficits antérieurs				I6bis	+	I6bis se reporte sur XG								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée														WZ	+	Rappel 2059B :	
Régime sociétés mères et filiales		Produits des actions et parts de souscription		+	OPFC de 1% restant imposable, à déduire des produits nets de participation		2A	+									
Produits des actions et parts soumis au taux des sociétés intégrées et UE respectant les conditions pour être intégrées		+	OPFC de 1% restant imposable, à déduire des produits nets de participation		2ABIS	+											
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223 B du CGI)														XABis			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer														ZY	+		
Majoration d'amortissement														XD	+		
Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise entreprise en difficulté	K9	+	Entreprises nouvelles	L2	+	Jeunes entreprises innovantes	L5	+								
	Zone de dév. prio. (art 44 septdécies)	L6	+	SIIC	K3	+	Zone restruct. Défense	PA	+								
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV	+	Bassin d'emploi à redynamiser	IF	+	Zone franche d'activité	XC	+								
	Zone revitalisation rurale	PC	+	Bassin urbain à dynamiser	PP	+											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)														XS	+		
Dédutions Diverses DONT :	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)				+	Créance carry-back (mère uniquement)			ZI	+							
	Déduction except. (art 39 decies A)			+	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			YD	+								
	Déduction except. (art 39 decies B)			+	Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)			YI	+								
	Déduction except. (art 39 decies C)			+	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)			YL	+								
	Report ligne I6bis				Déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies)			XY	+								
Autres déductions diverses (à détailler)				Total Dédutions diverses :							XG		Détails dév. div.				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2	+		
BOI N° 4 H-8-07										TOTAL II		XH					

Etape : LIASSES Cahier : Documents Cerfa - Fiscal (lecture seule) | Document : 2058AX - Détermination du résultat fiscal page : 1

Date d'édition : 31/03/2023 - 09:05:47 Version : Cegid Tax Ultimate 22.1.0+Sha.0c3a002

SOCIETE 87

Société en Nom Collectif au capital de 1.000 euros
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
833 491 715 RCS NANTERRE

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, à neuf heures trente, les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

- AIR BAIL, Associé, possédant 99 parts sociales,
- SOCIETE ANONYME DE CREDIT A L'INDUSTRIE FRANÇAISE – CALIF, Associé, possédant 1 part sociale,

soit un total de 100 parts, égal au nombre de parts composant le capital social.

Tous les Associés étant présents, l'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et, en conséquence, peut valablement délibérer.

Monsieur Pierre TELLIER, préside la séance en qualité de représentant de AIR BAIL, Gérante.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- la copie des lettres de convocation adressées aux Associés,
- les comptes annuels au 31 décembre 2022,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée,
- les statuts de la Société.

Puis le Président déclare que tous les documents prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués à l'Associé non-gérant, ont été tenus à sa disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, quitus de sa gestion à la Gérance,

- ✓ Approbation des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts,
- ✓ Pouvoirs pour les formalités.

Puis il ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, quitus de sa gestion à la gérance

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés par la Gérance, lesdits comptes se soldant par un résultat nul.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIEME RESOLUTION

Pouvoir pour les formalités

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Gérance donne tous pouvoirs à la société MEDIALEX PARIS sis 62 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés.

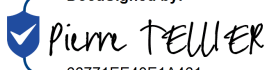
* *
*

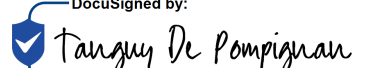
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

AIR BAIL, Associé Gérant
Pierre TELLIER

CALIF, Associé
Tanguy de POMPIGNAN

DocuSigned by:

66771EE40E1A461...

DocuSigned by:

CFCF35F703BD40A...